

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 24 OCTOBRE 2017

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5) : Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),
Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe),
Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe) présente par téléconférence,
Membres excusés (2) : Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint), pouvoir à Marie Claudine PERRIN
Valérie BERGER-CAPBERN, pouvoir à Jean-Philippe STEFANINI
Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)
Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON (Responsable administratif)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 19h35 et informe le Bureau Directeur du nombre de licenciés : 8995 licenciés à ce jour, ce qui représente une augmentation de 123 licenciés par rapport à cette même date 2016. Il souligne la bonne progression de ce mois-ci.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 29/09/2017 est adopté à l'unanimité.

2. Activités du Président

Le Président fait part de ses activités au Bureau Directeur.

- 30 septembre 2017 : Réunion du comité directeur à Paris (75)
- 11 octobre 2017 : Séance de travail avec le DTN à Paris (75)
- 11 octobre 2017 : Réunion de la commission Evènementiel à Paris (75)
- 17 octobre 2017 : Réunion du groupe de travail « WOC 2022 » à Paris (75)
- 18 octobre 2017 : Réunion Skype sur le projet fédéral
- 19 octobre 2017 : Réunion de la commission des finances à Paris (75)
- 19 octobre 2017 : RV avec Mme GRANET, (ONF) à Paris (75)

3. Réunion avec l'ONF du 19/10/2017

Le Président rend compte au Bureau Directeur de la réunion avec l'ONF qui s'est tenu le 19/10/2017. Avec le DTN, Marie Violaine PALCAU, ils ont rencontré Mme GRANET, responsable nationale ONF.

Dans un premier temps, Mme GRANET a reprécisé le fonctionnement de l'ONF, le statut des forêts domaniales et des forêts communales sous gestion ONF et dans un deuxième temps, l'échange a porté sur les problématiques rencontrées de part et d'autre.

Suite à cette réunion, le Bureau Directeur décide qu'une présentation détaillée sera faite aux Présidents de ligues, lors de la prochaine conférence du 25/11/2017, et qu'un compte-rendu paraîtra dans la LOC de novembre 2017. Il prend acte de la nécessité d'actualiser le référent FFCO désigné dans cette convention et propose le secrétaire général pour remplir cette fonction.

4. Ligue Hauts-de-France : préjudice moral suite au détournement de fonds de l'ex-Président

Le Président informe le Bureau Directeur que suite à la demande faite par la Ligue Hauts de France d'un échange avec la FFCO afin d'évaluer le préjudice moral lié au détournement de fonds de l'ex Président, la trésorière adjointe Sandrine TAISSON a apporté son conseil en termes d'axes de réflexions, afin de justifier le préjudice moral de la Ligue Hauts-de-France, qui a été chiffré à 5 000 euros.

Suite à une question relative au reliquat du par la Ligue à la FFCO, il est précisé que la Ligue Hauts-de-France est à jour sur ses factures 2017 et souhaite apurer toutes ses dettes vis-à-vis de la FFCO relatives aux exercices antérieurs pour fin 2017.

5. Ministère : consultation nationale sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité du genre

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier envoyé par le Ministère concernant une consultation nationale sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité du genre.

Le Bureau Directeur prend acte de ce courrier et de l'enquête en ligne ouverte jusqu'au 12 novembre 2017.

6. OO-Cup : point de situation

Le Président informe le Bureau Directeur de l'actuelle situation concernant l'organisation OO-Cup 2018. Il retrace dans un premier temps toutes les actions menées par la FFCO afin de trouver une solution satisfaisante

- juillet 2016 : Nicolas Greff, Président du CDCO 01 informe par téléphone le président de la FFCO de son projet d'organiser une course à étapes dans l'Ain à l'été 2018. Le Président de la FFCO le félicite de cette initiative et l'invite à remplir un dossier de candidature pour O'France (à ce moment-là aucun candidat ne s'était déclaré pour O'France). Nicolas Greff répond qu'il n'est pas intéressé et que son projet est de faire une course à étapes de niveau « départemental » car il n'a pas une équipe bénévole suffisante pour organiser un « gros événement ». Il qualifie son projet « d'organisation light ». Différents échanges téléphoniques entre le Président du CDCO 01 et le Président de la FFCO ont eu lieu à la suite.
- 3 Février 2017, OOCup annonce sur son site internet que l'édition 2018 aura lieu dans l'Ain.
- 25 mars 2017, lors de l'AG fédérale, les représentants de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes indique que l'organisation d'OOCup 2017 ne repose plus sur le CDCO 01.
- 16 avril 2017 à Annecy : Réunion entre le Président de la FFCO et le Président de la ligue AURA. Le Président de la FFCO suggère que la ligue AURA reprenne juridiquement l'organisation de la OO-Cup2018. Il est convenu de l'urgence de trouver une solution et de monter une réunion FFCO-CDCO01-LAURA. Le Président de la FFCO propose une date court terme en AURA mais qui ne convient pas à Nicolas Greff.
- 23 avril 2017 : à l'occasion du CFC 2017, l'agenda du Président ne permet pas une rencontre avec Nicolas GREFF
- 7 juin 2017 : Un courriel est envoyé par le secrétaire général aux organisateurs de la OOCup expliquant les différents règlements relatifs à l'organisation d'une course d'orientation d'envergure en France. La FFCO évoque la possibilité d'un partenariat et demande la tenue d'une rencontre au plus vite. Ce courriel a bien été reçu par les organisateurs mais n'a fait l'objet d'aucune réponse.
- 24 au 28 juillet 2017 : OOCup2017 accueille 2997 participants.
- 29 septembre 2017 : Entretien téléphonique entre le Président de la FFCO et le Président de la ligue AURA, il est convenu de l'extrême urgence de tenir une réunion tripartite CDCO01-LAURA-FFCO. Le Président de la FFCO resoumet l'idée que la ligue AURA soit l'organisateur juridique d'OOCup 2018. Copie du courrier adressé à OOCup est envoyé à la Ligue AURA.
- 2 octobre 2017 : Le Président de la FFCO soumet au Président de la ligue AURA 8 propositions de dates pour une réunion tripartite CDCO01-LAURA-FFCO.
- 10 octobre 2017 : le secrétaire général s'entretient par téléphone avec le Président de la Ligue AURA. Ils conviennent que le minimum serait que Nicolas Greff fournisse à la FFCO les coordonnées du point de contact d'OOCup en France, afin de faciliter le dialogue.
- 14 octobre 2017 : le secrétaire général rencontre Nicolas Greff lors du week end des Garagnas et lui transmet cette demande. Nicolas Greff lui fait comprendre que si dialogue il y a cela ne sera qu'après l'organisation d'OOCup 2017.
- 15 octobre 2017 : Nicolas Greff annonce à la FFCO sa démission du poste de président du CDCO 01
- 20 octobre 2017 : En l'absence de réponse aux propositions de dates de réunion tripartite envoyées le 2/10/17, le Président de la FFCO envoie une relance au Président de la ligue AURA.

Le Bureau Directeur prend acte de toutes ces actions menées, regrette vivement que toutes celles-ci n'aient pas abouti et déplore le refus de dialogue auquel la FFCO est confronté depuis plus de 4 mois de la part des organisateurs de OO-Cup 2018.

Dans tous les cas, un courrier sera fait à toutes les mairies concernées par des étapes de OOCup, afin de leur rappeler que l'organisateur doit leur fournir lors de la déclaration de la manifestation un avis de la FFCO, fédération délégataire. A ce jour aucune demande d'avis n'a été reçue de la part de OOCup.



7. Conseil d'orientation CNSNM (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne)

Le Président informe le Bureau Directeur du courrier reçu du CNSNM, concernant la désignation des « membres nommés » pour siéger à son Conseil d'Orientation et de leur proposition de ne pas renouveler la désignation de la FFCO pour la période 2017-2020.

Le Bureau Directeur accepte cette proposition et valide cette décision. Le Secrétaire Général, Jean-Philippe STEFANINI fera part de cette réponse par courrier au CNSNM.

8. Recrutement d'un nouveau Chargé de Communication : point d'avancement

Le Bureau Directeur, ayant décidé de mettre fin à la période d'essai de la nouvelle Chargée de Communication, prend acte qu'un nouveau recrutement est en cours et que les candidats présélectionnés seront reçus le 31/10/2017 au siège de la FFCO.

9. Commission des Finances du 19/10/2017

Le Président et le Trésorier font part au Bureau Directeur des principaux points abordés lors de la Commission des Finances du 19/10/2017. Si la baisse de la subvention ministérielle était à hauteur de 10 %, cela représenterait environ 30 000 euros à financer. La réflexion a donc porté sur les pistes de financement possibles, soit par une réduction des dépenses, soit par une augmentation des recettes. Si une évolution de 10 000 euros pourrait être envisagée sur les recettes de cotisations, il resterait environ 20 000 euros à trouver. La commission a évoqué la piste de l'organisation exceptionnelle d'une manifestation sportive par la FFCO en 2018 qui pourrait rapporter en cas de succès environ 10 000 euro mais il est souligné qu'il y a nécessité de trouver d'autres solutions plus pérennes.

Le DTN, étant en attente d'un rendez-vous téléphonique avec le Ministère, le Bureau Directeur décide de reporter la décision au prochain Comité Directeur de décembre 2017.

10. Médailles Championnat de France

Le Bureau Directeur est informé qu'un appel d'offres est en cours pour la fourniture de médailles, avec trois fournisseurs consultés.

11. Candidatures

Commission Mixte Nationale USEP

Le Bureau Directeur prend acte des deux candidatures reçues : Michel HUET et Dominique BRET et valide ces deux candidats.

Commission Disciplinaire d'Appel

Le Bureau Directeur prend acte de la candidature de Michel HUET et valide celle-ci.

Le Bureau Directeur prend acte qu'à ce jour, d'autres commissions ont encore besoin d'être complétées et décide de relancer un appel à candidatures lors de la prochaine réunion des Présidents de Ligue et dans la LOC d'octobre 2017.

12. Calendrier 2018 des réunions du Bureau Directeur et du Comité Directeur

Le Bureau Directeur prend acte des dates de réunions retenues pour l'année 2018.

Réunions du Bureau Directeur	Réunions du Comité Directeur	Autres réunions
Mardi 9 janvier 2018		
Vendredi 26 janvier 2018	Samedi 27 janvier 2018	
Jeudi 22 février 2018		
Vendredi 23 mars 2018	Vendredi 23 mars 2018	Assemblée Générale Samedi 24 mars 2018
Mardi 17 avril 2018		
Vendredi 1 ^{er} juin 2018	Samedi 2 juin 2018	
Jeudi 28 juin 2018		
Mercredi 25 juillet 2018		
Jeudi 30 août 2018		
Vendredi 28 septembre 2018	Samedi 29 septembre 2018	
Mardi 23 octobre 2018		
Vendredi 23 novembre 2018		Conférence des Présidents de Ligue Samedi 24 novembre 2018
Vendredi 7 décembre 2018	Samedi 8 décembre 2018	

13. Questions diverses

- Point sur le vidéoprojecteur à changer : Il est décidé de prendre contact auprès de l'installateur par rapport à sa proposition sur devis.
- Standard téléphonique : Suite à une nouvelle proposition PARITEL, il est décidé de demander une actualisation des devis avec deux standards, un fixe et un mobile.
- Demande de dossiers O'ABC : Suite à la demande d'un enseignant non-licencié d'obtenir des dossiers O'ABC à un tarif préférentiel, il est décidé maintenir le tarif proposé aux non-licenciés.

Fin de séance à 21h35

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

